

“ Quotidiennement à vos côtés depuis 40 ans ”

INFOS SANTÉ

- #1 : 51^e Assemblée Générale SMH
- #2 : 17^e Assemblée Générale MDGOSS
- #3 : Tiers Payant Généralisé

#1 51^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SMH

LA MUTUELLE SMH TIENDRA SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE,
VENDREDI 12 MAI 2017
(Hameau de la Becque - Avelin)

L'Assemblée Générale : c'est l'occasion de prendre le pouls de la SMH, de discuter, d'échanger, de définir des orientations pour l'année à venir.

► **Vous souhaitez participer personnellement à ce moment privilégié de démocratie mutualiste ?**

Vous pouvez le faire au titre d'auditeur.

Il suffit de faire votre inscription en ligne sur :

www.smh.fr / Qui sommes-nous ? / La vie mutualiste / Formulaire "Inscription Auditeur"

► **Vous souhaitez rejoindre l'équipe des administrateurs en place, pour participer plus activement à la vie de la SMH.**

Rien de plus simple, il vous suffit :

- d'envoyer une lettre de candidature motivée, en recommandé avec accusé de réception,
- ou de la déposer au secrétariat de la mutuelle SMH contre reçu avant le 12 Avril 2017 à :

Mutuelle SMH
Madame la Présidente
Parc Eurasanté Ouest,
310 avenue E. Avinée
59120 Loos

Vos délégués élus en 2015 pour une période de 3 ans participeront à l'Assemblée Générale et seront votre porte-parole.

- La liste des délégués est consultable sur : www.smh.fr/Qui sommes-nous ?/La vie mutualiste/la liste des délégués.
- Ils s'exprimeront sur le bilan écoulé et les perspectives annoncées.
- Et enfin, ils éliront les administrateurs, qui devront être garants des valeurs de la SMH (*confiance, solidarité et professionnalisme*), assurer par leurs actions et décisions la pérennité et le bon développement de la SMH et enfin satisfaire vos attentes.

Vous souhaitez les contacter, faites-le nous savoir sur christine.jarocki@smh.fr, en indiquant vos coordonnées (mail et téléphone), et le(s) délégué(s) concerné(s) prendra(ont) contact avec vous au plus vite.

PARMI LES POINTS ÉVOQUÉS...

- Rapport du Conseil d'Administration
- Rapport des comptes financiers 2016
- Rapport des Commissaires aux comptes
- Modifications des statuts & règlements
- Renouvellement des Commissaires aux comptes
- Vote des résolutions
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Stratégie de la Mutuelle

#2 17^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MDGOSS



La mutuelle MDGOSS, gérant les œuvres sociales
-centres d'optique et cabinets dentaires-
tiendra son Assemblée Générale annuelle,

Vendredi 7 Avril 2017
(Hameau de la Becque - Avelin)

Ce sera l'occasion de réunir les délégués que vous avez élus en 2015 pour une durée de 3 ans. Ils sont votre porte-parole et nous vous invitons à les interpeller* pour leur faire part de vos idées, interrogations, questions.....

Toutefois, si vous souhaitez participer personnellement à cette rencontre, vous pouvez le faire en tant qu'auditeur. Il suffit de nous en informer.

À l'occasion de l'Assemblée Générale, il s'agira de prendre le pouls de la MDGOSS, de discuter, d'échanger, de définir des orientations pour l'année à venir, mais aussi d'élire les Administrateurs dans le cadre de la procédure du tiers sortant.

PARMI LES POINTS ÉVOQUÉS...

- ▶ Rapport du Conseil d'Administration
- ▶ Rapport des comptes financiers 2016
- ▶ Modifications des statuts & règlements
- ▶ Vote des résolutions
- ▶ Renouvellement du Conseil d'Administration
- ▶ Stratégie de la Mutuelle

APPEL À CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Vous souhaitez rejoindre l'équipe en place des Administrateurs, pour participer plus activement à la vie de la MDGOSS.

Rien de plus simple, il vous suffit :

- ▶ d'envoyer une lettre de candidature motivée, en recommandé avec accusé de réception,
- ▶ ou de la déposer au secrétariat de direction de la Mutuelle contre reçu

avant le 7 mars 2017 à :

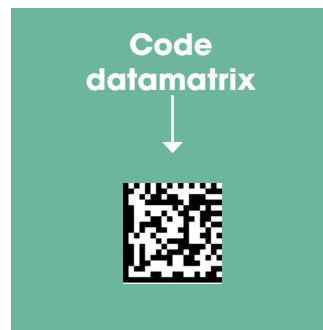
Mutuelle MDGOSS
Monsieur le Président
Parc Eurasanté Ouest
310 avenue Eugène avinée
59120 Loos

* Pour connaître votre(s) délégué(s), n'hésitez pas à nous interroger au 03 20 10 97 25 ou envoyer un message à christine.jarocki@smh.fr

#3 TIERS PAYANT GÉNÉRALISÉ

Depuis le 1^{er} Janvier 2017¹, une nouvelle donnée sous forme d'un code datamatrix apparait sur votre carte d'adhérent.

- **LE TIERS PAYANT** sera alors appliqué sur la part Sécurité sociale, et sur celle prise en charge par la SMH au titre du ticket modérateur (calculé sur le tarif de base défini par la Sécurité sociale).
- **POUR DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES ÉVENTUELS NON INCLUS**, vous devrez toutefois avancer les frais. Le remboursement² s'effectuera sur présentation des factures originales acquittées, avec prescription s'il y a lieu.
- **POUR TOUTES PRÉCISIONS**, nos conseillers sont à votre écoute au 03.20.10.97.10.



1. Pour toutes les cartes éditées à partir de cette date et au fur et à mesure en fonction de la date anniversaire de votre contrat.
2. Selon prestations définies dans l'offre souscrite.

Pour plus d'actualités **www.smh.fr** 24 h/24 h, 7 j./7 j., 365 j./365 j.



MUTUELLE SMH - Parc EURASANTÉ Ouest, 310 avenue Eugène-Avinée - 59120 Loos
Tél. : 03.20.10.97.10 - Fax : 03.20.10.97.11 - Email : contact@smh.fr - Site : smh.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sans interruption (accueil téléphonique : jusque 18h00).

Mutuelle SMH, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro 301 862 769, dont le siège est sis Parc Eurasanté Ouest, 310 avenue Eugène Avinée 59120 LOOS, Mutuelle partenaire de Solimut Union Mutualiste de Groupe, organisme régi par le code de la mutualité, immatriculé au répertoire Sirene sous le numéro 539 793 885. Contrats Prévoyance garantis par Solimut Mutuelle de France, organisme régi par le code de Mutualité et soumis aux dispositions du livre II, SIREN n°383 143 617, siège social : 47 rue Maurice Flandin - 69003 Lyon.

